

AVIS PUBLIC

Je donne avis que le mardi 5 mars 2024, à 19 h 30, le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent tiendra une séance publique à la mairie d'arrondissement située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, pour statuer sur 2 demandes de dérogation mineure au règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage et sur une demande d'usage conditionnel en vertu du règlement numéro RCA06-08-0020 sur les usages conditionnels.

La première demande de dérogation mineure concerne la propriété située 8205, route Transcanadienne et a pour objet d'autoriser l'installation d'un réservoir dont la localisation ne respecte pas toutes les normes applicables.

La deuxième demande de dérogation mineure concerne les propriétés situées aux 5335 et 5355, boulevard Henri-Bourassa et a pour objet d'autoriser la construction de deux habitations multifamiliales dont le pourcentage de maçonnerie ne respecte pas toutes les normes applicables.

La troisième demande concerne un usage conditionnel dans quatre bâtiments industriels situés du 5700 au 6140, boulevard Henri-Bourassa et a pour objet d'autoriser l'usage « Service professionnel, financier et bureau d'affaires » au deuxième étage.

Fait à Montréal, le 13 février 2024.

Benoit Turenne
Secrétaire substitut du Conseil d'arrondissement